



LE MOT DU MAIRE

Le centre de loisirs des vacances d'automne aura lieu du lundi 25 au vendredi 29 octobre, à la journée, de 9h à 17h, avec un service de restauration. Une expérimentation qui répond à une demande forte des familles. Si l'expérience est concluante, cette organisation pourra être étendue à tous les centres de loisirs des « petites vacances » : une seule semaine, mais à la journée. Pour les vacances d'automne, les conditions d'inscription restent les mêmes : à partir de 6 ans, avec priorité aux enfants de Famars, et accueil des extérieurs dans la limite des places disponibles.

La brocante n'aura pas lieu cet automne, en raison des lourdes contraintes réglementaires : obligation de contrôle du « pass sanitaire », espacement d'un mètre entre chaque emplacement... Une organisation coûteuse, qui aurait nécessité de faire appel à une société de sécurité. Avec toujours un risque d'annulation de dernière minute sur décision du Préfet. Si la réglementation est assouplie, nous pourrions envisager une brocante de printemps, en même temps que la ducasse de mai 2022.

La ducasse aura lieu comme prévu, du 24 au 28 septembre 2021, sur la Place des Déportés.

Les travaux de la salle des sports sont pénalisés par les difficultés d'approvisionnement en matériaux, et le chantier doit être prolongé jusqu'à mi-octobre. Ce malgré un démarrage anticipé d'un mois au printemps. Une situation constatée partout dans le secteur du bâtiment et des travaux publics. Ces difficultés n'ont heureusement pas d'impact significatif sur le budget. Des solutions sont mises en place avec les associations, pour permettre à minima de démarrer la saison dans des conditions correctes pour les équipes en compétition.

J'invite celles et ceux qui ne seraient pas encore vaccinés, à venir lundi 30 août à la salle des fêtes. Les professionnels de santé de Famars et le centre hospitalier vaccineront sans rendez-vous, de 14h à 18h. Il est indispensable d'apporter sa carte vitale. Les jeunes dès 12 ans devront avoir reçu 2 doses de vaccin avant le 30 septembre, pour pouvoir continuer leurs activités sportives, culturelles et de loisirs. Il est urgent de faire le nécessaire. Associations, étudiants : cette demi-journée est aussi pour vous.

Je souhaite aux jeunes une bonne rentrée scolaire, et à toutes et à tous une bonne reprise de vos activités.



VACCINATION COVID

LUNDI 30 AOÛT

14h – 18h SANS RENDEZ-VOUS

A LA SALLE DES FETES

Munissez-vous impérativement de votre carte vitale

Une opération organisée par le Centre Hospitalier de Valenciennes, en partenariat avec la mairie de Famars et les professionnels de santé libéraux. N'attendez pas la rentrée pour vous faire vacciner !

L'AGENDA DE LA RENTREE

**Lundi
30 / 08**

Après-midi de vaccination

A la salle des fêtes, de 14h à 18h et sans rendez-vous. Une opération organisée par le Centre Hospitalier, en partenariat avec la mairie et les médecins et infirmières libérales de Famars.

**Jeudi
02 / 09**

Rentrée des classes

8h20-8h30 : accueil des enfants 8h30-11h30 : cours ; 13h20-13h30 : accueil des enfants 13h30-16h30 : cours. Pour la restauration scolaire : inscriptions au 06 70 54 92 21, jusqu'au mardi 31 août inclus.

**Du
Vendredi
24 / 09**

Ducasse : attractions foraines sur la Place des Déportés

Le samedi à partir de 15h ; le dimanche toute la journée ; les lundi et mardi à partir de 16h. La commune offre aux enfants nés entre le 01/01/2007 et le 31/12/2019 et non scolarisés à Famars, deux tickets de ducasse (valables uniquement le lundi), à retirer en mairie à partir du mercredi 22 septembre 2021 (se munir de la pièce d'identité et d'un justificatif de domicile).

**Au Mardi
28 / 09**

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE VOUS ACCUEILLE

Le mercredi de 14 heures à 16 heures

Le samedi de 14 heures à 15 heures 30

En septembre, réouverture le dimanche de 10h45 à 12h

Depuis le 9 août, l'accès à la bibliothèque est soumis à la présentation du « pass sanitaire » pour les majeurs. Cette obligation sera étendue aux mineurs à partir de 12 ans, à partir du 30 septembre. Le port du masque et la désinfection des mains restent obligatoires.

N'hésitez pas à venir vous inscrire et à consulter le blog :
"Bienvenue à la bibliothèque de Famars"



COLLECTE DES ENCOMBRANTS : DERNIER PASSAGE DEBUT SEPTEMBRE

Valenciennes Métropole a confié à l'association d'insertion le Maillon C2Ri, la mission de collecter et valoriser les encombrants. Les objets en bon état peuvent ainsi connaître une seconde vie. Deux collectes en porte à porte ont lieu dans l'année, **sur inscription uniquement**. La deuxième collecte ayant lieu à Famars début septembre, il est nécessaire de contacter rapidement le Maillon pour bénéficier de ce service en 2021.

Votre demande sera prise en compte après que vous ayez détaillé les encombrants à collecter

Une date de rendez-vous et un numéro d'inscription vous seront alors communiqués

Sortez vos encombrants avant 8h du matin le jour donné.

Attention ! Ne seront collectés que les encombrants qui auront été déclarés

Afin de vous inscrire et de connaître la date de ramassage, téléphonez au Maillon C2Ri

03 27 45 89 42

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00

APPORT EN DECHETTERIES

Les encombrants peuvent aussi être apportés toute l'année à la déchetterie, dans la limite de 1 m³ par jour et par foyer. Vous avez la possibilité, 3 fois par an, d'apporter exceptionnellement un volume maximal de 7m³, en vous inscrivant obligatoirement 48h avant, au 03 27 096 201.

INTERDITS

- Pneus, bidon d'huile de vidange, pots de peinture ...
- Gravats, déchets issus d'un chantier
- Déchets verts
- Déchets d'équipements électriques et électroniques.

>> A déposer directement en déchetterie

Informations travaux

Des remplacements de pylônes vont avoir lieu du **20 au 25 septembre** grâce à un hélicoptère dans les communes suivantes : Artres, Aulnoy-lez-Valenciennes, Saint-Saulve et Marly.



Nous vous remercions de votre compréhension et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser la gêne occasionnée.



LE CLUB SENIORS SARRASINS

Prochaines réunions les 2 ; 9 ; 16 ; 23 et 30 septembre à la salle des fêtes.

Madame ROMBY : 03.27.29.11.06

LES ASSISTANTES SOCIALES

Pour joindre l'UTPAS : 03 59 73 26 00.

DECHETS VERTS

Collecte les : mardis 7 et 21 septembre
mardis 5 et 19 octobre (dernier passage de l'année)

FAMARS EST EN ZONE DE COMPETENCE GENDARMERIE

Les dépôts de plainte sont à effectuer uniquement en Gendarmerie, pour ne pas perdre de temps dans la procédure

PARTICIPATIONS AU FAMARS AU FIL DES JOURS

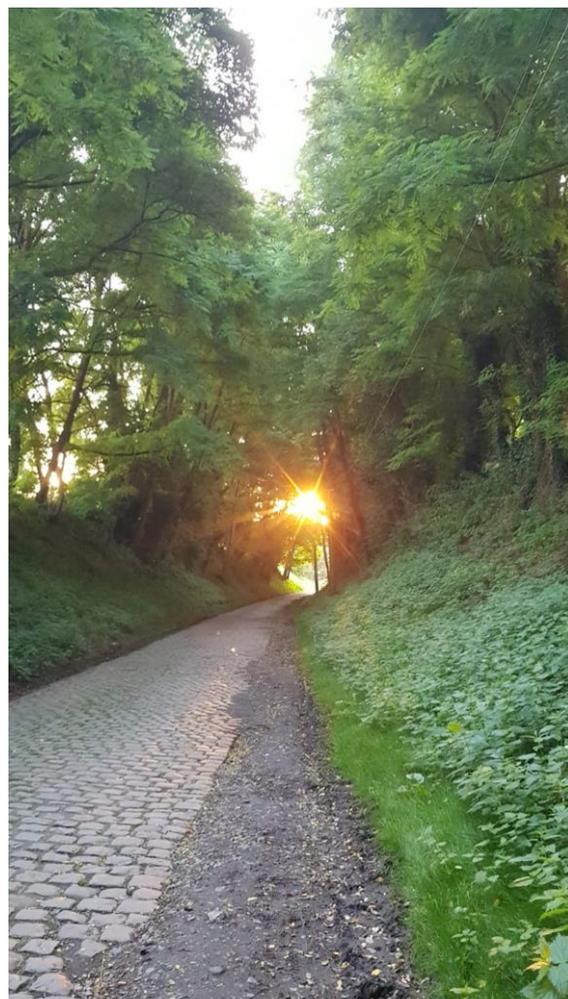


Photo de Michel Bos : en fin d'après-midi, les ombres dessinent une silhouette presque humaine sur la grotte de Lourdes

Photo de Jacques Charpentier : lever de soleil dans l'axe de la cavée

Photo de Monsieur Mehaut : arc en ciel

MISE EN PLACE DU « PASS SANITAIRE » POUR LES ACTIVITES ASSOCIATIVES

Depuis le 9 août, la loi impose de présenter un « pass sanitaire » pour toutes les activités organisées dans les salles municipales, ainsi que sur les terrains de sports (stade de football). Les accompagnateurs et visiteurs (parents, supporters...) devront également présenter le « pass sanitaire » pour entrer dans l'enceinte du stade. **Le port du masque et la désinfection des mains restent obligatoires.**

La responsabilité de la vérification incombe aux associations organisant l'activité, et des contrôles sont réalisés par la Gendarmerie. **Toute personne d'au moins 18 ans est donc tenue de pouvoir présenter à tout moment le « pass sanitaire ».** A compter du 30 septembre, cette obligation sera étendue aux mineurs de 12 à 17 ans.

Il est nécessaire de prendre rapidement ses rendez-vous de vaccination, pour continuer à participer aux activités.

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB COUTURE ET ARTS MANUELS

Les cours de couture et arts manuels reprendront le mardi 7 septembre 2021, salle de la ruelle, de 14h à 17h.

Contact : la présidente,
Madame Lenne :
06 74 62 77 78

REPRISE AU VOLLEY BALL CLUB SARRASIN

Jusqu'à la fin octobre et la fin des travaux:

Les seniors H et F s'entraînent à partir du 23/08 à l'université. Horaires 20h -21h45

Les jeunes (benjamins, minimes, cadets, juniors) reprendront certainement à l'université en attendant une autre salle disponible - publication facebook à venir

Les catégories Baby (3-5 ans) et école de volley (6-10 ans) reprendrons après les vacances d'octobre (le temps de récupérer la salle des sports, les horaires disponibles à l'université ne permettant pas d'accueillir ces catégories d'âge.

Contact : volley.famars@gmail.com

Cédric Martinez: 06 42 71 73 06

FC FAMARS

Le club du FC FAMARS ainsi que la municipalité tiennent à féliciter Yoann Godin, joueur du FC FAMARS de 1992 à 1996 et surtout actuel Directeur du Développement International de la LFP qui fut un acteur majeur de l'organisation du Trophée des Champions de France.

Compétition remportée par le LOSC 1/0 face au PSG – Paris Saint-Germain. On retrouvait, ce soir là, une deuxième trace du FCF dans ce match. En effet, Jules Raux, joueur du FC FAMARS de 2009 à 2014, fut le gardien remplaçant des vainqueurs du soir.

Le club tient également à souhaiter une excellente saison à Nicolas KOCIK ancien joueur du FC FAMARS de 2005 à 2010, actuel gardien de but du VAFC prêté au SO Cholet pour cette année sportive.

REPRISE DE LA SAISON

Les entraînements ont repris pour toutes les catégories. Le FC Famars reste à la recherche de joueurs. Pour faire un essai, ainsi que pour obtenir tout renseignement, vous pouvez contacter Romain Brunet : 06 87 72 02 47.



CSL SECTION RANDONNEES

Mardi 07 /09	Famars	Départ place des Déportés	9 – 6km
Mardi 14 /09	Circuit du bassin rond	Bassin rond Hordain	9,6 / 4,7 km
Mardi 21 /09	Au pays de Barbari	Départ église de Solesmes	8,9 / 6 km
Mardi 28 /09	Pays d'Hérin	Départ église d'Hérin	8,3 / 6,5 km
Mardi 05 /10	Semaine de randonnée / circuit de Quérénaing	Départ église de Quérénaing	8 km

Contact : le Président, Alain COPLO : 06 07 60 15 61